

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

---

E-937-5      BUDGET 2003-2004 ET PRO FORMA

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université d'adopter le budget de fonctionnement 2003-2004 et le pro forma, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/734.

E-937-6      DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif, à l'occasion de collations spéciales de grades, décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document A-16/937<sup>e</sup>/735.1 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation.

E-937-7.1    AMENDEMENT À LA CONVENTION DE LA CHAIRE DOCTEUR SADOK  
BESROUR EN MÉDECINE FAMILIALE

Le Comité exécutif

1. approuve l'amendement à la convention de création de la *Chaire Docteur Sadok Besroure en médecine familiale* de l'Université de Montréal modifiant les articles 4.1.3, 4.2.3 et 4.2.10, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/736 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, à signer ledit amendement pour et au nom de l'Université, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-937-7.2    AMENDEMENT À LA CONVENTION DE LA CHAIRE EN SUIVIS SYSTÉMATIQUES  
FAMILIALE POUR LES CLIENTÈLES À RISQUE AU CHUM

Le Comité exécutif

1. approuve la convention de la Chaire de recherche sur les nouvelles pratiques de soins infirmiers de l'Université de Montréal qui remplace celle de la Chaire de recherche sur le suivi systématique familial pour les clientèles à risque au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), selon le document A-16/937<sup>e</sup>/737 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le directeur général du Fonds de développement, M. Gil Desautels, à signer ladite convention pour et au nom de l'Université, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 2 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

---

E-937-7.3 NOMINATION DE TITULAIRES POUR LES CHAIRES MARIE LOU ET YVES COTREL DE RECHERCHE EN ORTHOPÉDIE ET LA CHAIRE PFIZER EN ARTHÉROSCLÉROSE

Le Comité exécutif

1. nomme M. Jacques A. de Guise titulaire de la *Chaire Marie Lou et Yves Cotrel de recherche en orthopédie du CHUM et de l'Université de Montréal* pour une durée de cinq ans débutant le 15 avril 2003;
2. nomme M. Jean-Claude Tardif titulaire de la *Chaire Pfizer en arthérosclérose de l'Université de Montréal* pour une durée de sept ans débutant le 15 avril 2003

E-937-8.1 UDM/CNRS/UQAM/ELEXCEL

Le Comité exécutif

1. approuve le contrat de recherche à intervenir avec Elexcel, l'UQÀM et le CNRS (Laboratoire LIME), selon le document A-16/937<sup>e</sup>/769 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat pour et au nom de l'Université, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-937-8.2 CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE POUR LES UNIVERSITÉS LAVAL ET CONCORDIA DANS LE CADRE DE RECHERCHE INTERVENUE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LE MEQ

Le Comité exécutif

1. approuve la signature de deux contrats de sous-traitance, l'un avec l'Université Concordia et l'autre avec l'Université Laval, ayant pour objet l'évaluation du programme *Stratégie d'Intervention Agir Autrement*, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/741 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer lesdits contrats pour et au nom de l'Université, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 3 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

---

E-937-9      CRÉATION DE L'INSTITUT DE POPULATION ET GÉNÉTIQUE (IPEG)

Le Comité exécutif

1. appuie la démarche visant la création de l'Institut de population et génétique (IPEG) entreprise par le Comité composé de représentants des membres fondateurs, dont le Fonds pour la recherche scientifique du Québec, Génôme Québec et l'Université de Montréal, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/743 déposé aux archives;
2. mandate la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, pour représenter l'Université de Montréal au sein dudit Comité, aux fins d'élaborer un projet de structure pour l'IPEG qui soit la plus appropriée à sa mission et qui comporte les éléments énumérés dans le document A-16/937<sup>e</sup>/743, incluant une proposition quant à la nature juridique de l'IPEG.

E-937-10      SUCCESSION RAOUL D. GADBOIS

Le Comité exécutif

1. désigne le directeur de la Division de la trésorerie et de la gestion des risques à la Direction des finances de l'Université, M. Yves Cloutier, et la directrice de la Division des dons majeurs et planifiés au Fonds de développement, Mme Chantal Thomas, pour agir pour et en leur nom à titre de co-fiduciaires de la fiducie «Fondation Abbé Charles Émile Gadbois» ;
2. donne le mandat à ces personnes de prendre toutes les mesures nécessaires, de poser tous les actes et de signer tous les documents ayant pour but de mettre un terme à la fiducie «Fondation Abbé Charles-Émile Gadbois» et à la remise de son capital résiduaire à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

E-937-11      CONTRAT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

Le Comité exécutif

1. approuve le contrat avec Bell pour l'entretien du système téléphonique du campus de Montréal pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2003, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/767 déposé aux archives;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 4 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat pour et au nom de l'Université, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-937-12.1 LOCATION D'ESPACE AU CAMPUS DE ST-HYACINTHE (CONSTRUCTION PHASE 1)

Le Comité exécutif

1. approuve la location d'espace au 1600, avenue des vétérinaires à St-Hyacinthe pour l'entreposage temporaire des dossiers médicaux vétérinaires durant les travaux d'agrandissement et de rénovation du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (phase 1), ainsi que la signature de l'offre de location par le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, M. Raymond Roy, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/744 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit bail pour et au nom de l'Université, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-937-12.2 LOCATION D'ESPACE POUR UNE RECHERCHE EFFECTUÉE PAR M. JOHN WRIGHT, PROFESSEUR TITULAIRE AU DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU CRIPCAS

Le Comité exécutif

1. approuve la location du local 225 situé au 32, rue St-Charles ouest à Longueuil pour une durée de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2003, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/745 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'offre de location et le bail pour et au nom de l'Université, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 5 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

---

E-937-13.1 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR L'INSTALLATION DE FILTRES À  
POCHES DANS LES UNITÉS DE VENTILATION

Le Comité exécutif retient les services du bureau de professionnels Aubé-Gareau, ingénieurs-conseils (mécanique) pour la réalisation du projet d'installation de filtres à poches dans des unités de ventilation, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/746 déposé aux archives.

E-937-13.2 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LA RÉFECTION DES BAINS  
VAPEUR/BAINS TOURBILLONS

Le Comité exécutif retient les services des bureaux de professionnels Yelle Maillé, architectes associés, Calculatec inc., consultants en charpente (ingénieurs en structure) et CIMA +, ingénieurs-conseils (mécanique et électricité) pour la réalisation du projet de réfection des bains de vapeur et des bains tourbillons du CEPSUM, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/747 déposé aux archives.

E-937-13.3 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU  
MULTIDISCIPLINAIRE

Le Comité exécutif retient les services des bureaux de professionnels Lemay et associés, architectes, Calculatec inc., consultants en charpente (ingénieurs en structure) et CIMA +, ingénieurs-conseils (mécanique et électricité) pour la réalisation du projet d'aménagement au stade pour en faire un plateau multidisciplinaire, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/748 déposé aux archives.

E-937-13.4 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LA RÉNOVATION DE LA PISCINE,  
ENCEINTE ET PASSERELLE

Le Comité exécutif retient les services des bureaux de professionnels Lemay et associés, architectes, Calculatec inc., consultants en charpente (ingénieurs en structure) et CIMA +, ingénieurs-conseils (mécanique et électricité) pour la réalisation du projet de rénover la piscine, l'enceinte et la passerelle (incluant le projet de réfection de la toiture de la piscine), selon le document A-16/937<sup>e</sup>/749 déposé aux archives.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 6 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

E-937-13.5 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LES DIVERS CORRECTIFS AUX  
PLATEAUX SPORTIFS

Le Comité exécutif retient les services des bureaux de professionnels Yelle Maillé architectes associés, Calculatec inc., consultants en charpente (ingénieurs en structure) et CIMA +, ingénieurs-conseils (mécanique et électricité) pour la réalisation du projet de correctifs divers aux plateaux sportifs, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/750 déposé aux archives.

E-937-13.6 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE  
LABORATOIRES DE PROFESSEURS

Le Comité exécutif retient les services du bureau de professionnels GROUPE-CONSEIL EME-BPR, ingénieurs (mécanique et électricité) pour la réalisation du projet de réaménagement des laboratoires des professeurs Legault et Omichinski, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/751 déposé aux archives.

E-937-13.7 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE  
LABORATOIRES D'ENSEIGNEMENT

Le Comité exécutif retient les services des firmes Bergeron Bourgeois Architectes et EME-BPR pour la réalisation du projet de réaménagement du laboratoire d'enseignement de 1<sup>ière</sup> et 2<sup>e</sup> année à la Faculté de médecine dentaire, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/752 déposé aux archives.

E-937-14.1 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF À LA  
MODIFICATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE HAUTE-TENSION DU CAMPUS DE  
MONTREAL

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Gastier Inc, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif aux modifications du réseau électrique haute-tension du campus de Montréal, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/753 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat, sous réserve que la valeur totale de ces changements et ajouts n'excède pas 10% du montant du contrat.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 7 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

---

E-937-14.2 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF AUX  
MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE AU CEPSUM – LOT #8

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Fernand Ménard Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif aux mesures d'économie d'énergie aux systèmes de chauffage-refroidissement du CEPSUM (lot #8), selon le document A-16/937<sup>e</sup>/754 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-937-14.3 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF AUX  
MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE AU CEPSUM – LOT #10

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme HVAC Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif aux mesures d'économie d'énergie aux systèmes de ventilation du CEPSUM (lot #10), selon le document A-16/937<sup>e</sup>/740 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-937-14.4 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF À LA  
RÉFECTION DE LA PISCINE/ENCEINTE/PASSERELLE

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme CERGERCO Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de réfection de la piscine, enceinte et passerelle, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/755 déposé aux archives;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 8 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-937-14.5 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF AUX  
CORRECTIFS DE PLATEAUX SPORTIFS

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Les constructions Berka Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de correctifs divers plateaux sportifs, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/756 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-937-14.6 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF AU  
RÉAMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES DE PROFESSEURS

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme S.C.I. Spénova construction Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de réaménagement des laboratoires des professeurs Legault et Omichinski, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/757 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.



**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 9 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

---

E-937-14.7 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF AUX  
RÉAMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES D'ENSEIGNEMENT

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Les construction Berka Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de réaménagement du laboratoire d'enseignement de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année à la Faculté de médecine dentaire, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/758 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-937-14.8 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF À LA  
RELOCALISATION DES COLLECTIONS MELZACK ET BABY

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Maireville construction Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de relocalisation des collections Melzac et Baby, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/759 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-937-14.9 CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE RELATIF À LA  
RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA PISCINE

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Poulin & Bureau Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de réfection de la toiture de la piscine, selon le document A-16/937<sup>e</sup>/760 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 10 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-937-15.1 NOMINATION DE DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT ET D'UNE ÉCOLE

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative aux nominations de directeurs de département, selon les documents A-16/937<sup>e</sup>/761, A-16/937<sup>e</sup>/762 et A-16/937<sup>e</sup>/766 déposés aux archives.

E-937-15.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/937<sup>e</sup>/727.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-937-15.3 NOMINATIONS DU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

Le Comité exécutif donne un avis favorable à la nomination du Dr Marc Belley à titre de directeur de l'enseignement universitaire au Centre hospitalier de Verdun.

E-937-15.4 NOMINATION DU DIRECTEUR DE LA RECHERCHE AU COMPLEXE HOSPITALIER DE LA SAGAMIE (CHS)

Le Comité exécutif donne un avis favorable à la nomination du Dr Daniel Gaudet à titre de directeur de la recherche universitaire au Complexe hospitalier de la Sagamie, pour un mandat de deux ans.

E-937-16.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents A-16/937<sup>e</sup>/765 déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 11 de 11

**Résolutions adoptées à la 937<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 avril 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 septembre 2003

---

E-937-16.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/937<sup>e</sup>/764 (série 764 à 764.8) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,  
Michel Lespérance